

## **Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 20 septembre 2016**

---

**Présents** : Christian LIMOUSIN, Robert TAPONARD, Lucette BOURGEOIS, Guy BELLATON, Lionel MOUGEOT, Michel BALAIN, Franck BERARD, Chantal JANIN, Carole VAUQUELIN, Roelof VERHAGE

**Excusés** : C. Supernak donne pouvoir à L. Bourgeois, N. Verdegheem à G. Bellaton

**Absents** : Claude Harnay, Guylaine Duplantier

**Secrétaire de séance** : Lucette Bourgeois

20h30 M. le Maire ouvre la séance

**Ordre du jour** : le CR de la réunion de conseil municipal du 12.07.2016 ainsi que l'ordre du jour de la présente réunion sont approuvés à l'unanimité.

**DELIBERATIONS** toutes prises à l'unanimité des membres présents.

### **Délibération N° 20162009-001 : Incorporation d'un bien vacant et sans maître dans le domaine communal - « Les Crozats » /parcelle A297 »**

Cette parcelle n'ayant pas de propriétaire connu lors de la rénovation du cadastre en 1969 et aucun acte n'ayant été publié depuis cette date, aucun propriétaire ne s'étant fait connaître dans un délai de six mois à compter de l'accomplissement de toutes les mesures de publicité obligatoires, conformément à l'article 713 du Code Civil, ce bien est donc présumé sans maître et peut dès lors être incorporé dans le domaine communal. Le CM **décide** d'incorporer dans le domaine communal la parcelle **A297** sise au lieu-dit « **Les Crozats** » d'une contenance **1247m2** et **précise** que cette incorporation sera constatée par un arrêté municipal qui sera transmis à Mme la Sous-Préfète de l'arrondissement de Belley ainsi qu'aux services fiscaux de Bourg en Bresse, puis l'incorporation fera l'objet d'une publication auprès du service de publicité foncière de Nantua.

### **Délibération N°20162009- 002 : Décision Modificative N°3 au Budget communal**

**Le CM approuve** les mouvements de crédits à réaliser sur les comptes d'imputation suivants : **en section d'investissement**, il convient de créditer le compte 2041582, chapitre 041, en dépense d'investissement pour un montant de 1139.92€ et en recette d'investissement, compte 238, chapitre 041, pour un montant de 1139.92€ ; le compte 28031, chapitre 040, en dépense d'investissement, pour un montant de 550.51€, et en recette d'investissement, chapitre 021, pour un montant de 550.51€ ; **en section de fonctionnement** : Il convient de créditer le compte 7811, chapitre 042, en dépense de fonctionnement, pour un montant de 550.51€, et en recette de fonctionnement, chapitre 023, pour un montant de 550.51€.

### **Délibération N°20162009-003 : Modification du tableau des emplois permanents**

Compte tenu d'une charge de travail plus importante, il est nécessaire d'augmenter le temps de travail effectué par l'agent occupant le poste **d'Adjoint Administratif à temps non complet**. Ce poste est donc porté de **17 heures 30 à 28 heures hebdomadaires**, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016. Avec l'accord du Comité Paritaire, le CM **accepte**, d'une part, cette modification sollicitée par l'agent en poste pour répondre aux besoins de la Collectivité, **accepte**, d'autre part, la modification du temps de travail sur le poste **d'Adjoint Technique à temps non complet**, sollicité par la collectivité, en date du 1<sup>er</sup> octobre 2016, à raison de 23h30 hebdomadaires annualisées et **fixe** le nouveau tableau des emplois à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016.

### **Délibération N° 20162009-004 : Engagement des travaux de réparation du bas du chemin de Ronde**

Lors des travaux d'alimentation en électricité du lotissement du Pré Man, une résurgence d'une source est apparue. Malgré la réparation faite par ENEDIS-ERDF, la source s'est déplacée et continue à couler sur la route, occasionnant des désordres sur la chaussée et un risque d'insécurité routière en cas de gel. Il est aussi prévu de remplacer une portion de la tuyauterie d'eaux pluviales qui est sous dimensionnée le long de ces travaux. Après consultation de 3 entreprises, le **CM décide** l'engagement de ces travaux par l'entreprise BRUNET et COLAS pour un montant total de **27 119 € HT**, **approuve** le bilan financier, **autorise** le Maire à solliciter une subvention à la CCPA et à signer tout document se rapportant à ces travaux.

### **Délibération N° 20162009-005 : Engagement des travaux de réparation du haut du chemin de la Grosse Pierre.**

Lors de fortes pluies, des eaux de ruissellement charrient des débris qui viennent colmater l'exutoire du haut du chemin de la Grosse Pierre. Il convient donc de basculer la pente du chemin en face des habitations sur le côté Ambronay, jusqu'au virage et de rebasculer la pente vers la droite de façon à récupérer les eaux dans l'exutoire existant. **Le CM décide** l'engagement des travaux par l'entreprise COLAS pour un montant total de **10 049 € HT**, **approuve** le bilan financier, **autorise** le Maire à solliciter une subvention à la CCPA et à signer tout document se rapportant à ces travaux.

### **Délibération N° 20162009-006 : Instauration du Compte-Epargne Temps**

Dans la collectivité de Douvres, il est institué un Compte Epargne-Temps. Ce compte permet à leurs titulaires, par demande écrite de leur part chaque année, d'accumuler des droits à congés rémunérés en jours ouvrés. Ceux-ci ne peuvent excéder 60 jours. Les nécessités du service ne pourront lui être opposées lors de l'ouverture de ce compte mais seulement à l'occasion de son utilisation. **Le CM accepte** la proposition du Maire et **l'autorise** à signer tout document se rapportant à l'instauration du Compte Epargne-Temps.

### **Informations diverses**

Permis de construire : AIN CONCEPT ARCHITECTEUR : rénovation d'une grange existante en logement et construction d'une maison. COMMUNE DE DOUVRES : extension réaménagement salle des fêtes.

Déclarations préalables : M. Bernard HUET : portail, M. Bruno BERTHET- Mme Odile BERNIER : réhabilitation et création 5 logements, M. Denis MEUNIER : sas d'entrée, M. Eric FLOCH : véranda, M. Jocelyn LARDY : clôture, M. Gérard GAUTHIER : clôture, M. Pierrick GALLET : réfection toiture, M. Bernard BURGEY : mur de soutènement/clôture.

### **Point sur les travaux :**

- Ecole : rampes extérieures et porte extérieure à l'arrière faites, ancienne mairie et WC isolés.
- Réseau eaux pluviales vers église : tuyau tiré jusqu'au chemin de la Croix. Terrassements terminés en fin de semaine.
- Chemin de ronde : début des travaux semaine prochaine
- Chemin de la Grosse Pierre à la suite

Elodie Auffret élue 1<sup>ère</sup> dauphine au concours Miss Pays de l'Ain

La municipalité est à la recherche d'un nom pour l'Aire de jeu. Pas d'anglicisme, que du français, pas de nom de personne, jeu de mots ou jeu sur l'écriture possible (par exemple : « Ter1... »). Les jeunes du CCJ examineront les propositions et feront le choix.

### **Tour de table des élus :**

F. Bérard : réunion du comité Sécurité-environnement le 26 octobre

M. Balain récupèrera les courges aux environs du 15 octobre

### **Clôture de la séance à 21h06**

Pas de question du public